

dans la nature est à rejeter énergiquement. Cela nous amène évidemment à voir dans les organisations syndicales et dans les revendications qui peuvent être confiées à ces organismes la voie spécifique de la lutte ouvrière dans les situations précédant les périodes insurrectionnelles, aussi bien d'ailleurs que le terrain de développement du noyau pouvant se transformer demain en le parti de classe du prolétariat. Mais cela n'a rien à voir avec la théorie des « économistes » lesquels voulaient appeler les ouvriers à renoncer à leur lutte politique à leurs objectifs révolutionnaires, puisque leurs intérêts consistaient uniquement à obtenir des réformes sur le plan des luttes économiques. Alors que pour nous il s'agit d'une question de méthodologie politique pour atteindre la phase supérieure de la lutte insurrectionnelle, pour les économistes il s'agissait d'une question programmatique devant arriver à anéantir la possibilité d'une lutte tendant au renversement de la société capitaliste, à l'instauration de la dictature du prolétariat en vue de la fondation de la société communiste.

L'Ecrasement du prolétariat français et ses enseignements internationaux

**RAPPORT
SOMMIS A LA DISCUSSION
PAR LE CAMARADE JACOBS**

(Voir « Bilan » 27 et 28)

(Suite et fin)

Nous examinerons ici quelques conceptions qui, loin d'être particulières à un courant déterminé, sont revendiquées, sous des formes différentes, par de nombreux militants. Si nous parlons, en passant, de la « Charte » (1) élaborée par un groupe de syndicalistes parisiens, c'est uniquement à titre d'illustration et non parce que nous pensons que ces camarades apportent vraiment des éléments nouveaux à la solution des problèmes syndicaux en France.

La façon la plus simple d'aborder l'étude de la situation actuelle consiste à opposer à la dégénérescence où ont conduit les partis et les syndicats bureaucratés, le « libre » épanouis-

(1) Leblond. Librairie du Travail, 17, rue Sambre et Meuse, Paris (10e).

Vous aurez remarqué, chers camarades, que nous avons essayé de vous présenter des arguments qui n'ont pas une relation directe avec le problème, actuellement en discussion. Mais nous avons procédé ainsi parce que nous considérons que ce qui nous intéresse c'est de résoudre les questions théoriques qui peuvent nous opposer et nous pensons que vouloir résoudre ces dernières à la lumière de la contingence des élections législatives actuelles, c'est comme vouloir procéder à une opération chirurgicale avec un couteau de cuisine. D'ailleurs, c'est bien dans le même esprit que le Cde Hennaut pense devoir entamer une discussion à laquelle votre Ligue aussi bien que notre fraction n'auront que tout à gagner. Avec nos salutations fraternelles.

LA COMMISSION EXECUTIVE
DE LA FRACTION ITALIENNE
DE LA GAUCHE COMMUNISTE.

sement de la capacité politique du prolétariat, créant « spontanément », en cours de route, les organisations nécessaires à sa lutte. Tout se ramènerait à la recherche des conditions dans lesquelles aucune pression « d'en haut », aucune barrière bureaucratique, ne pourraient violenter les facultés créatrices des prolétaires. En partant de ces critères, il faudrait s'opposer à la création de partis considérés comme guides du prolétariat, puisque l'expérience prouverait que cette conception contient la notion de la domination du parti sur la classe ouvrière. Appliqués aux syndicats, ces critères signifieraient soit la création d'autres organismes rattachés directement à la production (conseils d'usines) au sein desquels ne serait laissée aucune place à la bureaucratie, soit la recherche de normes bouleversant la structure des syndicats actuels. Les internationalistes hollandais se sont spécialisés dans la négation de toute forme de parti, dans le rejet des syndicats bureaucratés ; en France, on s'est attaqué aux « réformes de structure » des syndicats existants.

Ici et là l'idéal consiste à obtenir des formes d'organisation où les prolétaires puissent déterminer directement leurs aspirations politiques, jouissent d'un maximum de démocratie, élèvent leur conscience individuelle.

Au point de vue théorique, ces conceptions procèdent toutes d'une erreur fondamentale. Elles considèrent le prolétariat non comme il apparaît en réalité sur l'arène politique, mais comme elles désiraient qu'il apparût. En effet, en règle générale, l'ouvrier, pris isolément, réalise et élève sa conscience de classe, sur le front où le prolétariat, dans son ensemble, apparaît lui-même comme classe. Or, ce dernier phénomène n'est pas relié à l'existence journalière de l'ouvrier, mais il résulte de l'explosion inévitable des contrastes de la société capitaliste et pour autant que ceux-ci peuvent se polariser pour faire apparaître nettement l'antagonisme entre bourgeoisie et prolétariat. Les capacités politiques des ouvriers résultent, évidemment, de la lutte des classes elles-mêmes. Mais ces capacités sont inconcevables en dehors d'un certain degré d'élévation des luttes sociales faisant apparaître les exploités comme les représentants d'un nouveau type de société : le communisme ; donc sont inconcevables, en dehors de leur formation en classe les arrachant à leur condition bestiale de force de travail, pour en faire la seule force historiquement progressive de nos jours. Le prolétariat n'est pas seulement une classe parce qu'il subit une exploitation, mais il l'est parce qu'il réalise la vision et est le porte-parole d'un nouveau type de société. Dans ce sens, il est une expression historique des contrastes économiques de la société capitaliste.

Il s'ensuit qu'aucune « pédagogie révolutionnaire » ne crée la classe ou l'esprit de classe. Les ouvriers acquièrent conscience de la mission qui leur est dévolue dans des circonstances particulières où ils sont jetés par les événements sur l'arène politique. Mais leur conscience se corporifie dans un programme historique pour autant que celui-ci a déjà été exprimé. En effet, croire que les prolétaires qui acquièrent une conscience de classe, seulement sous le fouet des explosions sociales, puissent aussi se donner spontanément un programme historique, revient à admettre que la classe prolétarienne existe comme telle en permanence, dans toutes les situations, alors qu'il suffirait de briser l'emprise des partis ou des syndicats réformistes pour permettre le plein épanouissement de ses capacités. Si, dans toutes les situations, le prolétariat existait comme classe, individuellement pris, les ouvriers pourraient réaliser une conscience élevée de leur mission et la tâche des

militants serait de lutter pour obtenir des conditions parfaites pour cette œuvre d'éducation sociale.

Malheureusement, les événements actuels en particulier prouvent combien creuses sont ces phrases. On ne résout rien en luttant contre les partis ou pour une structure syndicale basée sur « l'action collective ». Le prolétariat n'existe plus, momentanément, en tant que classe, en conséquence de profondes défaites mondiales. Il se continue là où l'on s'efforce d'élaborer les données programmatiques qui en feront une classe véritable quand les événements le rejeteront sur l'arène politique. Le prolétariat, ce sont, aujourd'hui, les organismes s'adonnant à ce travail et non les masses qui défilent sous les drapeaux du Front Populaire. C'est donc du travail de ces groupements qu'il faut partir pour apprécier les capacités politiques d'un prolétariat donné, car l'expérience historique prouve que la constitution d'un groupe révolutionnaire conséquent, n'est qu'un indice d'énormes capacités détenues par la classe ouvrière dans son ensemble, mais que les événements doivent encore valorisées.

Nous voudrions nous occuper spécialement de l'application de ce schéma au mouvement syndical en France.

Nous prétendons que le récent Congrès d'unité syndicale de Toulouse est la plus cinglante réponse que la réalité pouvait donner au schéma abstrait de la lutte des classes. En fait, ce Congrès coïncide avec la dissolution du prolétariat qui abandonne toute opposition au régime capitaliste. Précisément, parce que telle est sa base, il devait voir triompher des conceptions « démocratiques », rétablissant l'ouvrier syndiqué dans la plénitude de ses droits. Les fractions sont interdites pour permettre à la souveraineté des assemblées syndicales de se prononcer. La structure de la nouvelle Centrale ne sera pas trop unifiée afin de donner aux différentes corporations les plus larges facilités, etc... Ce que personne ne peut nier, c'est que certaines de ces revendications correspondent parfaitement à l'esprit actuel des ouvriers français. Ceux-ci sont vraisemblablement dégoûtés des luttes de tendances dans les syndicats et dans la mesure même où ils perdent leur compréhension de classe, ils se raccrochent aux revendications « démocratiques » qui, d'ailleurs, cadrent bien avec celles concernant la défense de la « Nation » et de la démocratie bourgeoise.

Au point de vue des règles de « démocratie », l'on pourrait défendre la thèse que l'unité syndicale est plus ou moins parfaite. Certes, l'on pourrait dire, à juste titre, que la C.G.T. unifiée ne se base pas statutairement sur « l'action